



AMAP

L'ESCARGOT DU FLORIVAL



CERNAY

Saison 2018-2019

Dans le cadre des activités de l'association ThurAmap, le présent contrat d'engagement est signé entre :	
Le PRODUCTEUR	Le CONSOM'ACTEUR
L'ESCARGOT DU FLORIVAL David KIEFFER	(NOM, Prénom)
17a, Chemin du Widersbach 68610 LAUTENBACH - ZELL	(Adresse)
	(Code postal, Commune)
Tel : 06.19.73.06.38 kieffer.david76@gmail.com	Téléphone :
	Courriel :

Les membres de ThurAmap, reconnaissent être liés par les valeurs et les engagements de la **Charte des amaps** (voir www.thuramap.fr, onglet "Une amap c'est quoi ?") et ceux de l'économie sociale et solidaire.

LES PANIERS: le consom'acteur souhaite acheter et le producteur souhaite vendre des paniers dont la composition est la suivante :

Type de production	Elevage et transformation d'escargots. Elevage local à LAUTENBACH - ZELL et transformation artisanale par l'éleveur.
---------------------------	---

Composition des paniers :

Le consommateur compose ses paniers en choisissant pour chaque date, parmi les produits ci-dessous :
(Le contenu des paniers peut-être différent à chaque distribution)

Produits	Prix unitaire	Quantités souhaitées			Prix Total
		14/09/18	23/11/18	22/03/19	
Escargots nature surgelés, en glaçons de court-bouillon	4.50 € la douzaine				
Escargots surgelés au beurre persillé dit « de Bourgogne », en coquille naturelle	7.00 € la douzaine				
Escargots surgelés au beurre persillé dit « de Bourgogne », en Fromentine (coquille en farine de froment au goût neutre)	6.80 € la douzaine				
Escargots surgelés au munster, en Fromentine (coquille en farine de froment au goût neutre)	6.80 € la douzaine				
Escargots surgelés au fromage de chèvre bio, en Fromentine (coquille en farine de froment au goût neutre)	6.80 € la douzaine				
Fromentines de l'amandier : escargots surgelés au jambon cru, amandes, tomates, ail, persil, échalotes (coquille en farine de froment au goût neutre)	7.00 € la douzaine				
TOTAL					

LES DISTRIBUTIONS : Elles ont lieu 3 fois en cours de saison au lieu et aux dates indiqués. La saison commence le vendredi 14 septembre 2018 et se termine le vendredi 22 mars 2019, soit 3 distributions : le 14 septembre 2018, le 23 novembre 2018 et le 22 mars 2019.	
Durée de la saison pour le consomm'acteur :	La saison commence le et se termine le 22 mars 2019.
Nombre de distributions prévues au contrat :	La saison correspond à distributions
Jours de distribution	Les distributions ont lieu le vendredi entre 18.00 et 18.45 aux dates indiquées ci-dessus.
Lieu de distribution :	A la conciergerie du complexe sportif - rue René Guibert à Cernay

LE PRIX ET LES PAIEMENTS : A la signature du contrat, le consomm'acteur remet au producteur, par avance , un chèque correspondant à toute la saison. Soit : €. Encaissement lors de la première distribution prévue au contrat.
Chèque à l'ordre de : David KIEFFER

Le consomm'acteur doit également s'acquitter de sa cotisation annuelle à ThurAmap (8.00€), pour la saison 2018/2019. Une seule cotisation pour toute la saison et par personne, quel que soit le nombre d'amaps auxquelles vous êtes inscrit(e).
--

Je serais intéressé(e) pour participer au comité de pilotage de l'AMAP « L'ESCARGOT DU FLORIVAL » OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Etabli en 2 exemplaires à, le et signé par les 2 parties	
Le producteur : (signature)	Le consomm'acteur : (signature)